

BUGATTI DEVIENT MEMBRE DU COMITÉ COLBERT



Le Comité Colbert, célèbre groupement d'entreprises françaises, a décidé d'admettre la marque d'automobiles de luxe Bugatti comme nouveau membre à compter du 1er juillet 2015. Depuis sa fondation en 1954, l'objectif principal de cette organisation basée à Paris est de promouvoir sur la scène internationale l'art de vivre français représenté par les maisons du luxe et institutions culturelles françaises. Bugatti est le tout premier constructeur automobile à intégrer ce comité. « Être admis au sein du Comité Colbert est un grand honneur pour Bugatti. Nous sommes fiers de faire partie de ce regroupement très sélectif de grandes marques et entreprises du luxe françaises de renommée mondiale », déclarait Stefan Brungs, membre de la Direction Générale de Bugatti Automobiles S.A.S. chargé des services Ventes, Marketing et Service Après-Vente. « Bugatti incarne comme aucune autre marque automobile le luxe, la tradition et la performance. Il y a près de vingt ans, nous avons fait le choix délibéré de réinstaller l'entreprise sur son lieu de fondation, dans la ville française de Molsheim et de la conduire vers un avenir fait de réussite. »

«Bugatti est la première marque automobile à être admise au sein du Comité Colbert. Cette maison est synonyme de luxe, d'innovation et d'énergie créative à la française. Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir cette marque exclusive et légendaire dans notre cercle », commentait Elisabeth Ponsolle des Portes, Déléguée générale du Comité Colbert.

Bugatti représente désormais, aux côtés d'autres grandes marques telles que Boucheron, Chanel, Hermès, Cartier, Champagne Krug ou l'Hôtel Ritz, l'esprit et le sens de l'innovation de l'industrie du luxe française à travers le monde.

Les valeurs que le Comité Colbert s'est engagé à servir sont également les critères d'adoption de nouveaux membres : ceux-ci doivent non seulement aspirer à un rayonnement international, mais également satisfaire aux principes éthiques les plus exigeants, être porteurs de liens culturels forts et produire des biens de qualité ou d'excellence qui se distinguent par un haut niveau de créativité et d'inventivité.

À propos du Comité Colbert Le Comité Colbert a été fondé en 1954 par le parfumeur français Jean-Jacques Guerlain. Aujourd'hui comme alors, l'objectif déclaré de ce groupement d'entreprises basé à Paris est de contribuer au rayonnement de l'art de vivre à la française, et de l'exigence de qualité suprême qui en découle, au-delà des frontières du pays.

Le Comité doit son nom à Jean-Baptiste Colbert, ministre des finances du Roi Soleil, qui a promu de manière décisive les exportations françaises de produits de luxe au XVII^e siècle.

Aujourd'hui, le Comité Colbert est un réseau qui rassemble 80 maisons de l'industrie du luxe et 14 institutions culturelles. Il compte parmi ses membres des entreprises françaises renommées dans les domaines de la joaillerie, de la gastronomie, mais aussi de la mode, de la parfumerie ou des produits cosmétiques, et désormais également de l'industrie automobile. Chacune de ces entreprises partage les valeurs Colbert et représente l'industrie française du luxe à l'étranger.